

Paris, le 29 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PILLAGES ET DÉGRADATIONS EN MARGE DES MANIFESTATIONS : L'ALLIANCE DU COMMERCE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE DONNER AUX COMMERCES LES MOYENS DE RELANCER L'ACTIVITÉ.

Ouverture exceptionnelle des dimanches de novembre et décembre, élargissement des aides à toutes les entreprises touchées : l'Alliance du Commerce a saisi le Premier ministre, les ministres du Travail et du Commerce, ainsi que l'ensemble des préfets.

L'Alliance du Commerce, qui réunit 16 000 points de vente à travers les grands magasins et les enseignes de mode, et plus de 150 000 salariés partout en France, alerte les pouvoirs publics sur les conséquences massives des manifestations des **samedis 17 et 24 octobre** pour les commerces de centre-ville. À l'approche des fêtes, nous réclamons des mesures rapides pour permettre aux commerçants de rattraper leurs pertes.

UN BILAN TRÈS LOURD POUR LES COMMERÇANTS ET LEURS SALARIÉS

Selon les premiers bilans officiels, **plus de 2 500 commerces ont été dégradés ou pillés durant ces deux journées**. Au-delà de ces violences inacceptables, de très nombreux établissements ont dû fermer leurs portes, parfois pendant plusieurs heures, pour garantir la sécurité de leurs salariés, en première ligne, et de leurs clients.

Les **baisses de chiffre d'affaires ont atteint jusqu'à 90 % lors de ces deux samedis**, journées traditionnellement essentielles pour le commerce, sans compter les coûts supplémentaires de mise en sécurité des points de vente.

Ces événements frappent un secteur déjà fragilisé par un début d'année et une rentrée difficiles, marqués par une baisse de la consommation et de la fréquentation des magasins. Selon le panel Habillement Retail Int. pour l'Alliance du Commerce, l'activité a reculé de 17 % en septembre au niveau national. Or novembre et décembre représentent une part essentielle du chiffre d'affaires et du résultat annuels des enseignes et des grands magasins. Ces deux mois seront déterminants pour compenser une partie des pertes, reconstituer la trésorerie et préserver les emplois et les points de vente dans les territoires.

DONNER AUX COMMERCES LES MOYENS DE REPARTIR

L'Alliance du Commerce demande donc au Gouvernement et aux Préfets de permettre exceptionnellement aux commerces qui le souhaitent d'ouvrir les dimanches. Ces demandes portent sur **tous les dimanches de novembre et décembre 2026** et, a minima, sur les **six dimanches compris entre le 22 novembre – pour le lancement de la Black Friday week - et le 27 décembre**.

Actuellement, les deux tiers des villes de plus de 100 000 habitants n'autorisent pas leurs commerces à ouvrir dès le 22 novembre prochain dans le cadre des « dimanches du Maire ». Ces autorisations exceptionnelles doivent donc bénéficier - en complément des **dimanches déjà accordés par les Maires** - à tous les commerces partout en France, quel que soit leur secteur d'activité afin de créer une dynamique commerciale large et attractive. Ces ouvertures se feront sur la base du

volontariat et avec des contreparties pour les salariés, dans le respect des dispositions applicables au travail dominical.

L'Alliance du Commerce demande également de soutenir toutes les entreprises touchées. Le prêt « Solidarité Commerce » et l'activité partielle « zéro reste à charge » sont réservés aux entreprises de moins de 250 salariés, et le Fonds de soutien aux commerçants touchés par les violences, à celles de moins de 50 salariés. Les enseignes et grands magasins, particulièrement visés en raison de leur notoriété et de leurs emplacements, en sont exclus, alors que certains de leurs établissements ont subi des **dommages considérables**. Nous demandons ainsi que ces dispositifs soient **ouverts à toutes les entreprises affectées**, quel que soit leur effectif. Nous demandons également que la prise en charge à 100 % au titre de l'activité partielle soit étendue aux établissements **contraints de fermer pour des raisons de sécurité**, même sans dommages matériels directs.

DEUX CONDITIONS POUR QUE LA REPRISE SOIT AU RENDEZ-VOUS

D'abord, **la sécurité des commerces, des salariés et des clients doit être pleinement garantie**. Sans remettre en cause le droit de manifester, nous demandons aux pouvoirs publics et aux préfets de veiller à ce que les parcours des prochaines manifestations évitent les principales artères et zones commerçantes, afin de prévenir de nouvelles violences et de ne pas contraindre à nouveau les commerces à fermer.

Ensuite, les collectivités locales doivent se mobiliser pour redonner aux Français l'envie de revenir dans les centres-villes. L'Alliance du Commerce souhaite que les maires engagent des initiatives exceptionnelles : animations, événements festifs, gratuité des parkings ou toute mesure facilitant l'accès aux commerces.

Compte tenu de l'urgence de la situation et de la proximité des premières échéances, l'Alliance du Commerce attend une réponse dans les meilleurs délais, afin que les entreprises puissent organiser ces ouvertures dominicales dans les meilleures conditions possibles.

« Les commerçants et leurs salariés sont les victimes de ces violences, pas leurs responsables : ils ne peuvent pas en supporter seuls les conséquences. Les baisses de chiffre d'affaires ont atteint jusqu'à 90 % lors des deux derniers samedis, sans compter les coûts supplémentaires de mise en sécurité des points de vente. Les fêtes seront maintenant décisives pour sauver leur année. Les commerçants qui le souhaitent doivent pouvoir ouvrir les dimanches pour tenter de rattraper leur perte d'activité. Nous demandons des mesures rapides, concrètes et accessibles à toutes les entreprises touchées, et que tout soit fait pour que les clients reviennent en toute sécurité dans nos magasins. Il en va de l'activité, des emplois et de la présence des commerces dans les territoires », déclare Yohann Petiot, Directeur général de l'Alliance du Commerce.

Contact presse : Hélène Baratte, Responsable Communication de l'Alliance du Commerce –
01 40 15 60 71 - 06 29 61 88 90 - hbaratte@alliancecommerce.org

L'Alliance du Commerce rassemble les grands magasins, les magasins populaires ainsi que les enseignes de l'habillement et de la chaussure. Elle représente 16 000 magasins et 150 000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne. Pour en savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/>